

→ Message

30294057 512220709218 512

MME MENARD CAROLINE
 44 QUARTIER D ARPAJAN
 65670 MONLEON MAGNOAC

→ Contacts

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
 05 81 31 85 00
 Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
 05 81 91 35 00
-  TSA 20005
 64239 LESCAR CEDEX
-  **Accueil**
 Rue Gabastou 65190 TOURNAY
 Les mardi et jeudi de 9h à 12 h, de 14h à 17h

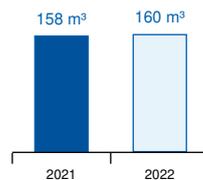
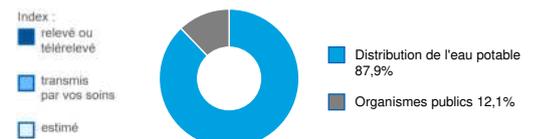
Votre facture du 25 octobre 2022

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation est de **160 m³**

Montant prélevé le **09 novembre 2022 : 11,20 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	405,50
SIAEP DES HAUTES VALLEES GERS BAÏSE	
Organismes publics	55,70
Total facture	461,20
Mensualités déjà prélevées	-450,00
Montant à prélever	11,20

[détail au verso](#)
Evolution de votre consommation

Répartition de votre facture


Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 09 novembre 2022 sur votre compte numéro XXXXX302072.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506
 Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050665415-002616397-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/12/2022	46,50 €
05/01/2023	46,50 €
03/02/2023	46,50 €
03/03/2023	46,50 €
05/04/2023	46,50 €
05/05/2023	46,50 €
05/06/2023	46,50 €
05/07/2023	46,50 €
04/08/2023	46,50 €
05/09/2023	46,50 €
Total	465,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
44 QUARTIER D ARPAJAN MONLEON MAGNOAC	160 m ³	205940	015 mm	23/06/2021 530	28/06/2022 690	Relevé estimé

Voire facture en détail

	Périodes	Tranches en m ³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					384,36		405,50
Abonnement					107,48		113,39
Part Syndicale	Année 2022				56,04	5,50	
Part SAUR	Année 2022				51,44	5,50	
Consommation					276,88		292,11
Part Syndicale	Année 2022		160	0,7059	112,94	5,50	
Part SAUR	Année 2022		160	0,8976	143,62	5,50	
Préservation des ressources en eau	Année 2022		160	0,1270	20,32	5,50	
► Organismes publics					52,80		55,70
Consommation					52,80		55,70
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2022		160	0,3300	52,80	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,17 € / m3 soit 0,00217 € / litre				HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 24,04 €	Total facture TTC : 461,20 €	
				HT soumis à TVA : 437,16 €	TVA sur les débits : 24,04 €		

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.